

A DIFFUSER A VOTRE CONVENANCE A VOS RÉSEAUX- A DIFFUSER
A VOTRE CONVENANCE A VOS RÉSEAUX - A DIFFUSER A VOTRE
CONVENANCE A VOS RÉSEAUX...

*Une seule ambition : redonner le pouvoir aux adhérents et donateurs à travers un
fonctionnement associatif..*

Nous n'ambitionnons aucun poste de président, ni à l'ASPAS, ni ailleurs

Roger MATHIEU et Françoise SAVASTA

**ASPAS : LE RESULTAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE VIRTUELLE
2015**

**RÉVOCATION de deux administrateurs : Françoise SAVASTA et
Roger MATHIEU**

**AVERTISSEMENT : La légalité de cette AG par correspondance
ainsi que la légalité de notre révocation ne sont aucunement
démontrées, l'inverse non-plus. Des conseillers juridiques
travaillent sur l'affaire et le juge aura à trancher et à dire la
Loi.**

**Les dirigeants actuels de l'ASPAS détruisent
les "nuisibles"...**

1- Pot de fer contre pot de terre

Le sort de Françoise SAVASTA et le mien étaient scellés depuis la délibération du Conseil d'administration extraordinaire du 1er mars 2015, où à une voix près (5 contre 4), notre révocation proposée par Marc GIRAUD et Grégory DELHOMME était votée après le rejet unilatéral, sans discussion, de notre pacte de réconciliation et notre proposition formelle de faire appel à un médiateur.

Pour plus de détails : < <http://agirpouirlaspas.jimdo.com/2-que-s-est-il-pass%C3%A9-%C3%A0-l-aspas/> > et

< <http://agirpourlaspas.jimdo.com/4-tous-les-documents-%C3%A0-t%C3%A9l%C3%A9charger/> >

Ensuite, toute l'équipe dirigée par la directrice, Madline REYNAUD, aidée par son beau-frère, Grégory DELHOMME, membre du bureau de l'ASPAS et avocat, s'est mise au travail.

Contre nous deux, rien de moins qu'un (deux ?) huissier(s), deux cabinets d'avocats, des lettres recommandées et les huit salariés mobilisés durant deux mois... Des dizaine de milliers d'euros financés par l'argent des adhérents et donateurs avec un seul objectif : faire valider notre révocation dans le cadre d'un vote par correspondance.

Le scrutin comportait deux pages d'accusations lapidaires (sans preuve) adressée à plus de 3000 adhérents par le "Goupil". Chaque adhérent recevait un bulletin de vote nominatif (!) qui permettait, le cas échéant à l'équipe de l'ASPAS, une reprise en main ciblée des adhérents "contestataires" par lettre et/ou téléphone...

Françoise et moi étions dans l'impossibilité de nous expliquer auprès de ces mêmes adhérents, sous la même forme et sur le même support que celui utilisé par nos accusateurs.

Les dirigeants de l'ASPAS ont joué, sans la moindre éthique, le pot de fer contre le pot de terre.

Bien sûr que le pot de terre a perdu.

Les résultats ? Marc GIRAUD nous les a transmis par lettre recommandée avec accusé de réception (datée du 2 juin 2015) : 1484 voix pour notre révocation, 356 abstentions et 80 voix contre (télécharger la LRAR adressée à R. MATHIEU –la même lettre a été adressée à Françoise SAVASTA, <<http://agirpourlaspas.jimdo.com/4-tous-les-documents-%C3%A0-t%C3%A9l%C3%A9charger/>>, document 12).

La participation ? L'équipe dirigée par Marc GIRAUD reste pour l'instant muette sur le sujet. Selon nos informations, les adhérents de l'ASPAS seraient de l'ordre de 4500 (sans tenir compte des adhésions "famille" qui porteraient (?) le nombre d'adhérents à un peu plus de 5000) et les adhérents à jour de cotisation au moment du vote seraient de l'ordre de 3000 à 3500. La participation au vote serait donc de l'ordre de 50 % (En l'absence de données officielles, tous ces chiffres sont donnés sous toutes réserves).

Parmi les adhérents qui ont participé au vote, 22 % n'ont donc pas validé notre révocation. C'est bien sûr l'histoire du verre à moitié plein... Mais, compte tenu des moyens matériels et financiers colossaux utilisés par Marc GIRAUD et son équipe contre nous deux : la résistance de ceux qui réclament éthique et démocratie est loin d'être négligeable au sein des adhérents de l'ASPAS.

2- Marc GIRAUD, vice président de l'ASPAS et son équipe ont géré nos divergences internes comme un vulgaire président d'ACCA gère la question des nuisibles...

De fait, dans cette triste affaire, les dirigeants de l'ASPAS ont joué la tactique, pourtant tant décriée, du chasseur contre les "nuisibles".

Le 1er mars, l'équipe de l'ASPAS nous a inscrits sur la liste des "nuisibles".

Comme le pratique le ministre ou le préfet : pas de sentiment pour les “nuisibles” ; peu importe le motif de la sentence, la manière dont se fait la mise à mort et la souffrance de l’animal.

Le renard est censé menacer le “gibier”, le loup menace les troupeaux et dans les deux cas, la sanction est la même : la publication d’un arrêté qui scelle la mort des deux “nuisibles”. Pas de négociation possible. On ne discute pas avec le “nuisible” qui n’a le choix qu’entre deux scénarios : la mort ou... la mort !

Face à la brutalité et à l’acharnement des chasseurs et des éleveurs vis à vis du renard ou du loup, l’ASPAS prône l’intelligence, la modération, la médiation. En interne, face au premier administrateur qui ose simplement débattre du fonctionnement de tel ou tel responsable, l’équipe de l’ASPAS, dirigée par Marc GIRAUD, use d’une violence que ne renierait pas la funeste Union Nationale des Piégeurs Agréés de France (UNAPAF)...

Face à des militants pour la première, face à des bêtes pour la seconde : l’ASPAS et l’UNAPAF unis dans un même combat contre “les nuisibles” ; quel terrible rapprochement idéologique opéré par Marc GIRAUD et son équipe...

Seule consolation pour Françoise et pour moi : cette affaire pitoyable nous rapproche un peu plus encore de tous les mal aimés de la nature, tous ces “nuisibles”, tous ces renards, ces loups, ces blaireaux que nous aimons, qui sont “détruits” sans raison et pour lesquels nous nous battons depuis bientôt un demi siècle...

Nous remercions tous ceux qui nous apportent leur soutien dans cette bien triste affaire, nous remercions les 22 % de votants, adhérents de l’ASPAS, qui ont refusé de voter notre révocation malgré les pressions qu’ils ont subies.

Nous continuons le combat, avec vous, pour l'avenir de l'ASPAS.

Le 5 juin 2015,
Roger MATHIEU

L'ASPAS connaît actuellement une crise sans précédent. "Agir pour l'ASPAS" < <http://agirpouirlaspas.jimdo.com/> > est un bulletin d'information électronique proposé par Roger MATHIEU et adressé à plusieurs centaines de militants de la protection de la vie sauvage et qui veulent comprendre comment une des plus belle associations françaises de protection de la nature en est arrivée là et tout mettre en œuvre pour sauver ce formidable outil.

Dans les "Agir pour l'ASPAS", nous nous interdisons de mener des attaques personnelles (qui touchent à l'intimité des personnes) ; nous ne discuterons que de Fonctionnement (les liens familiaux étroits existant entre deux administrateurs et la directrice sont nécessaires à connaître pour comprendre les éventuels conflits d'intérêt au sein du CA lorsqu'il s'agit de débattre du fonctionnement de la directrice).

Rappel des épisodes précédents : En 5 mois (octobre 2014-mars 2015), trois dirigeants de l'ASPAS ont réussi à se débarrasser d'un président (Pierre ATHANAZE) à qui l'on doit le fantastique bond en avant de notre association et de deux administrateurs (Françoise SAVASTA et Roger MATHIEU) dont le tord est de vouloir que l'ASPAS ait un fonctionnement associatif et démocratique comme l'exige, entre autres, la reconnaissance d'utilité publique.

Vous devez savoir que la Troïka qui dirige actuellement l'ASPAS, a rejeté toutes nos tentatives de réconciliation, en particulier "un pacte de réconciliation" présenté en bonne et due forme avec la [nomination d'un médiateur indépendant](http://agirpouirlaspas.jimdo.com/3-tous-les-documents-%C3%A0-t%C3%A9l%C3%A9charger/) < <http://agirpouirlaspas.jimdo.com/3-tous-les-documents-%C3%A0-t%C3%A9l%C3%A9charger/> >, document 2.

Pour ne plus recevoir ce bulletin, il vous suffit de cliquer sur "répondre" sans commentaire. C'est votre droit et nous le respecterons.

Cordialement,

Roger MATHIEU
Le trou du loup
26400 BEAUFORT-sur-GERVANNE
04 75 76 44 27
06 30 12 20 52